

# Carmignac Portfolio Grande Europe A EUR Acc

Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois



M. Denham

FACT SHEET  
05/2022

Durée minimum  
de placement  
recommandée :

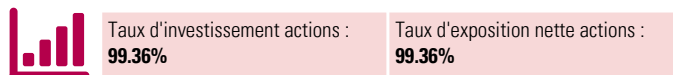


Risque plus faible			Risque plus élevé			
Rendement potentiel- lement plus faible			Rendement potentiel- lement plus élevé			
1	2	3	4	5	6*	7

## Objectif d'investissement

Fonds actions axé sur la sélection de valeurs européennes. Le processus d'investissement s'appuie sur une approche fondamentale bottom-up. La sélection de titres consiste avant tout à identifier et à évaluer les entreprises qui présentent des perspectives de croissance attractives à long terme grâce à une rentabilité évaluée élevée et durable, idéalement combinée à des réinvestissements organiques ou externes. Le Fonds investit ensuite dans les titres offrant des rapports rendement/risque asymétriques optimaux. Le Fonds vise à surperformer son indicateur de référence sur cinq ans et à générer une croissance du capital en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable formalisée par un objectif d'investissement durable.

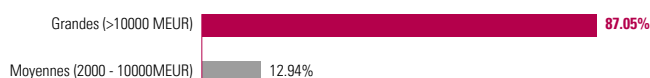
Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion



## Allocation d'actifs

	05/22	04/22	12/21
<b>Actions</b>	<b>99.36%</b>	<b>97.51%</b>	<b>98.50%</b>
<b>Hors Union Européenne</b>	<b>23.12%</b>	<b>21.06%</b>	<b>20.22%</b>
Europe	23.12%	21.06%	20.22%
<b>Union Européenne</b>	<b>76.24%</b>	<b>76.45%</b>	<b>78.28%</b>
<b>Liquidités, emploi de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>0.64%</b>	<b>2.49%</b>	<b>1.50%</b>

## Répartition par capitalisation



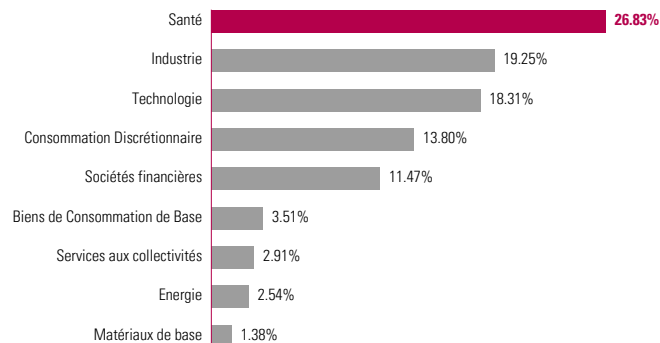
## Principales positions

Nom	Pays	Secteur	%
NOVO NORDISK AS	Danemark	Santé	6.87%
SAP SE	Allemagne	Technologie	5.37%
ASML HOLDINGS	Pays-Bas	Technologie	5.01%
ARGENX SE	Belgique	Santé	4.36%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	France	Technologie	4.30%
AMADEUS IT HLDG SA	Espagne	Sociétés financières	4.07%
ROCHE HOLDING	Suisse	Santé	3.86%
PUMA	Allemagne	Consommation Discrétionnaire	3.79%
ASSA ABLOY	Suède	Industrie	3.76%
COMPASS GROUP PLC	Royaume-Uni	Consommation Discrétionnaire	3.61%
			<b>44.99%</b>

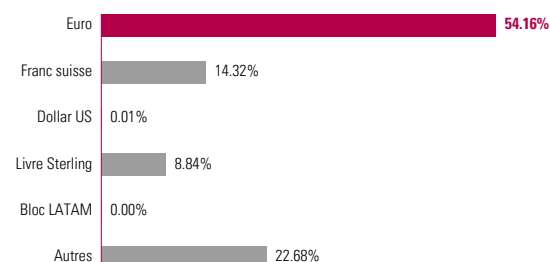
## PROFIL

- **Date de lancement du Fonds :** 30/06/1999
- **Gérant(s) du Fonds :** Mark Denham depuis le 01/11/2016
- **Actifs sous gestion du Fonds :** 577M€ / 619M\$<sup>(1)</sup>
- **Encours de la part :** 155M€
- **Domicile :** Luxembourg
- **Indicateur de référence :** Stoxx 600 (Dividendes nets réinvestis)
- **Devise de cotation :** EUR
- **VL :** 270.62€
- **Affectation des résultats :** Capitalisation
- **Type de fonds :** UCITS
- **Forme juridique :** SICAV éligible au PEA
- **Nom de la SICAV :** Carmignac Portfolio
- **Fin de l'exercice fiscal :** 31/12
- **Souscription/Rachat :** Jour ouvrable
- **Heure limite de passation d'ordres :** avant 18:00 heures (CET/CEST)
- **Classification SFDR :** Article 9
- **Catégorie Morningstar™ :** Europe Large-Cap Growth Equity

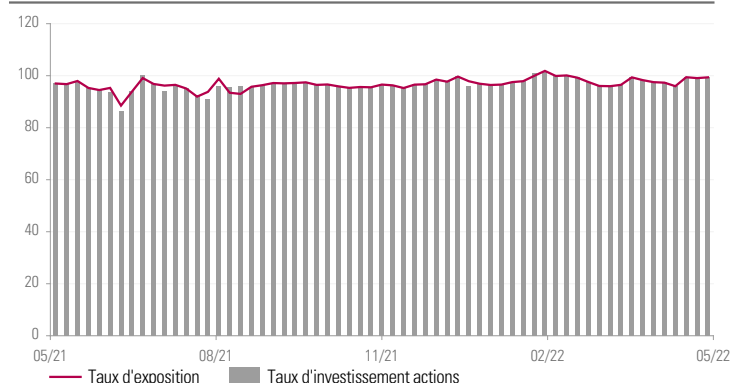
## Répartition sectorielle



## Exposition nette par devise

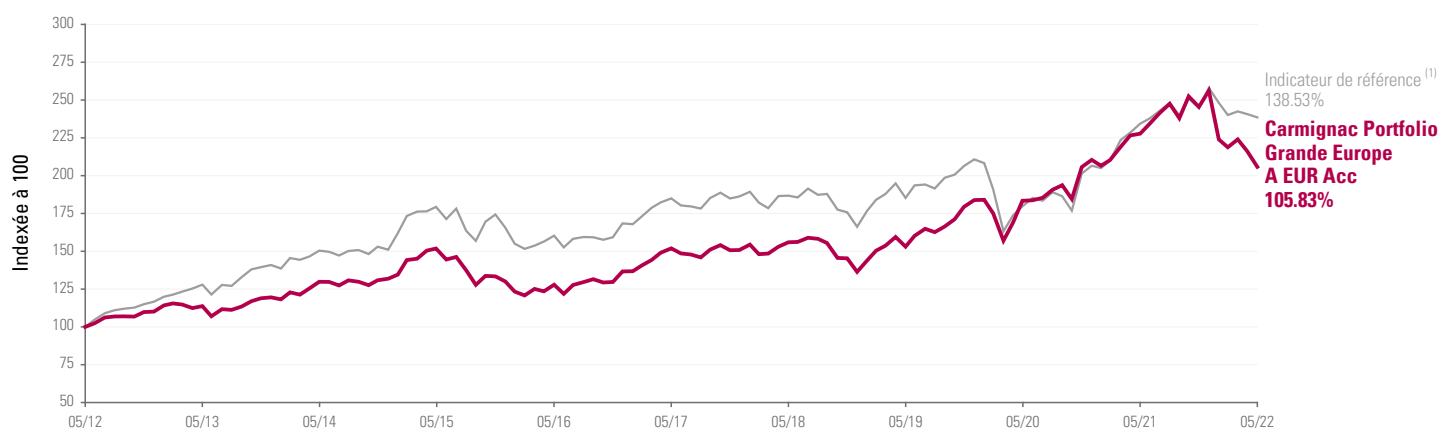


## Evolution exposition actions depuis 1 an (% de l'actif)<sup>(2)</sup>



\* Pour la part Carmignac Portfolio Grande Europe A EUR Acc. Echelle de risque du DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (1) Taux de change EUR/USD au 31/05/22. (2) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

## Evolution du fonds et de son indicateur depuis 10 ans (%)



Performances (%)	Performances cumulées						Performances annualisées		
	Depuis le 31/12/2021	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Carmignac Portfolio Grande Europe A EUR Acc</b>	<b>-19.65</b>	<b>-4.85</b>	<b>-9.63</b>	<b>34.48</b>	<b>35.47</b>	<b>105.83</b>	<b>10.37</b>	<b>6.26</b>	<b>7.48</b>
Indicateur de référence <sup>(1)</sup>	-7.55	-0.92	1.78	28.74	28.96	138.53	8.78	5.22	9.08
Moyenne de la catégorie	-16.32	-3.04	-5.72	29.05	30.74	139.41	8.87	5.51	9.12
Classement (quartile)	4	4	4	2	2	4	2	2	4

(1) Indicateur de référence : Stoxx 600 (Dividendes nets réinvestis). Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

## Statistiques (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	22.38	20.93
Volatilité du benchmark	18.25	21.15
Ratio de Sharpe	-0.41	0.51
Bêta	1.15	0.92
Alpha	-0.05	0.04

## VaR

VaR du Fonds	14.05%
VaR de l'indicateur	14.91%

## Contribution de la performance brute mensuelle

Portefeuille actions	-4.68%
Dérivés devises	-0.02%
<b>Total</b>	<b>-4.70%</b>

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants <sup>(2)</sup>	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum <sup>(3)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(4)</sup>	Performance sur un an (%)				
												31.05.21-31.05.22	29.05.20-31.05.21	31.05.19-29.05.20	31.05.18-31.05.19	31.05.17-31.05.18
A EUR Acc	01/07/1999	CAREURC LX	LU0099161993	B03NLZ7	L1455N104	A0DKM6	1.5%	1.8%	Oui	4%	—	-9.63	24.19	19.82	-1.86	2.64
A EUR Ydis	19/07/2012	CARGEDE LX	LU0807689152	BH899D3	L15069120	A1JZSC	1.5%	1.8%	Oui	4%	—	-9.63	23.52	19.36	-1.85	2.64
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CARGACH LX	LU0807688931	BH899B1	L15069104	A1JZSA	1.5%	1.79%	Oui	4%	—	-9.90	23.70	19.33	-2.24	2.18
A USD Acc Hdg	19/07/2012	CARGEAU LX	LU0807689079	BH899C2	L15069112	A1JZSB	1.5%	1.79%	Oui	4%	—	-8.38	29.09	18.74	0.77	4.18
E EUR Acc	30/04/2007	CAREURE LX	LU0294249692	B3XGS12	L1455N138	A0QYA1	2.25%	2.54%	Oui	—	—	-10.31	23.03	19.03	-2.60	1.95
F EUR Acc	15/11/2013	CARGEFE LX	LU0992628858	BGP6T74	L15069153	A1W945	0.85%	1.14%	Oui	4%	—	-9.05	24.83	19.87	-1.92	3.25

Frais de gestion variable : 20% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. (2) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (3) Droits d'entrée payés aux distributeurs. Pas de frais de sortie. (4) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## DONNÉES ESG DU FONDS



www.lelabelisr.fr



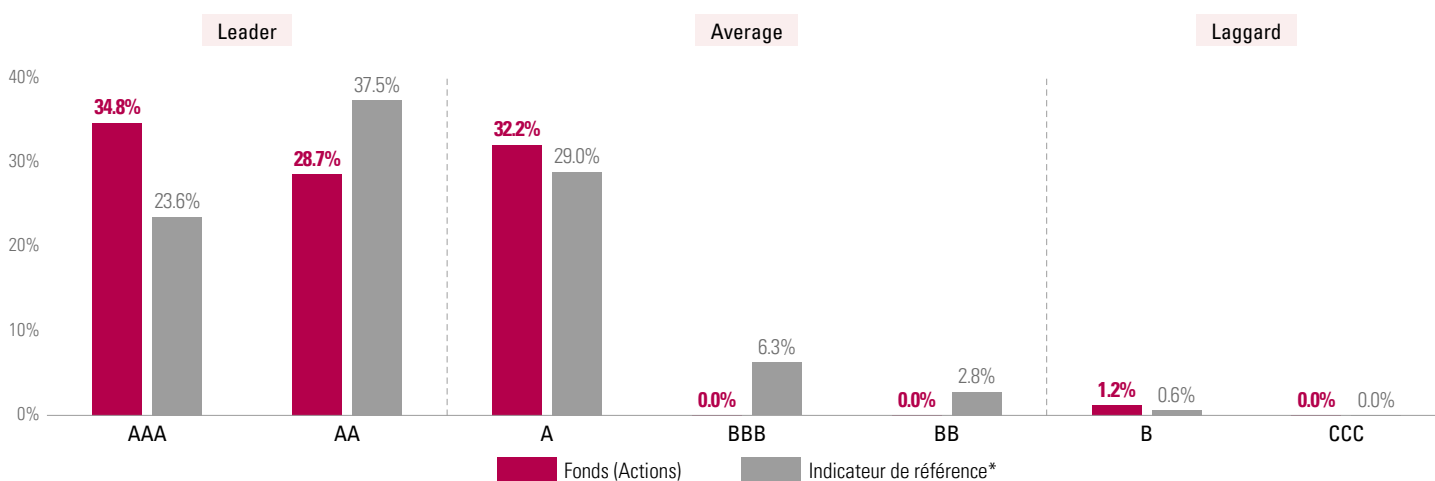
www.towardsustainability.be

Note ESG - Couverture ESG du fonds : 96.9%

Carmignac Portfolio Grande Europe A EUR Acc	Indicateur de référence*
AAA	AAA

Source MSCI ESG

## Note ESG MSCI du fonds vs Indicateur de référence



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI.

## Intensité des émissions de carbone (T CO2E / M chiffre d'affaires USD) convertie en euro



Source : S&P Trucost, 31/05/22. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

*Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.*

## Top 5 des notes ESG du fonds

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK A/S	7.02%	AAA
SAP SE	5.45%	AAA
ASML HOLDING NV	4.94%	AAA
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4.36%	AAA
PUMA SE	3.88%	AAA

## Top 5 de la différence entre les pondérations du fonds et de l'indicateur de référence

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK A/S	5.18%	AAA
SAP SE	4.41%	AAA
ARGENX SE	4.29%	A
PUMA SE	3.81%	AAA
AMADEUS IT GROUP SA	3.75%	AA

\* Indicateur de référence : Stoxx 600 (Dividendes nets réinvestis). La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

## ANALYSE DE GESTION

**Environnement de marché**

En mai, les marchés européens ont clôturé le mois en légère baisse, les secteurs de l'énergie et des banques étant ceux qui ont le plus progressé au cours de la période, tandis que les craintes de récession ont tout particulièrement pesé sur le secteur de la consommation. Le revenu disponible réel en zone euro est comprimé par la flambée des prix, les ménages ont dû supporter une inflation atteignant +8,1% en glissement annuel. De plus, les récurrentes réestimations à la hausse de l'inflation – via des augmentations des prix de l'alimentation et de l'énergie – créent un problème de crédibilité pour la BCE, car les prévisions sont supérieures à son objectif de 2%. Par conséquent, l'environnement actuel est propice à une réponse plus forte de l'institution, qui est prête à augmenter les taux à partir du mois prochain et à mettre fin aux achats d'actifs au début du troisième trimestre 2022. Sur le front géopolitique, la Finlande et la Suède ont officiellement demandé à rejoindre l'OTAN, tandis que les dirigeants européens ont convenu d'une interdiction partielle du pétrole russe. Ces deux signes ne laissent entrevoir aucune amélioration réelle sur le front de la crise ukrainienne.

**Commentaire de performance**

Un autre mois difficile pour le Fonds, qui a perdu de la valeur sur des bases absolues et relatives. Tous les secteurs auxquels nous sommes exposés ont enregistré des performances négatives au cours de la période, les secteurs de l'industrie et de la consommation de base ayant le plus souffert en raison des craintes d'une détérioration d'un environnement déjà délicat pour les consommateurs. De faibles performances ont également été enregistrées dans le secteur de la santé (comme Novo Nordisk et Roche), les investisseurs délaissant les noms défensifs pour se repositionner sur des opportunités de croissance, telles que les biotechnologies. C'est un sous-secteur de croissance que nous apprécions également au sein du portefeuille et auquel nous sommes exposés, notamment via notre position dans Argenx. Les résultats récents de la société au premier trimestre ont été satisfaisants, faisant de cette dernière le principal contributeur à la performance du Fonds au cours de la période. Nous nous devons aussi de mentionner la performance positive de Compass après une bonne publication de résultats pour le premier semestre de l'année fiscale à mars 2022.

**Perspectives et stratégie d'investissement**

La quantification de la qualité et de la croissance, l'innovation, ainsi que l'objectif d'investissement durable sont les caractéristiques qui différencient notre fonds de ses concurrents. Un processus structuré et discipliné – mis à l'épreuve pendant près de deux décennies – et un objectif ESG en constante évolution – qui reste pertinent au fil du temps – sont les piliers opérationnels qui soutiennent l'engagement à long terme de la stratégie envers ses investisseurs. L'analyse fondamentale exclusive est l'outil qui justifie nos décisions d'investissement. Nous restons convaincus que l'Europe offre des opportunités attrayantes pour les investisseurs à long terme. Celles-ci doivent être sélectionnées selon un ensemble exhaustif de critères via notre approche 360 degrés capable de dénicher des joyaux à l'épreuve des environnements de turbulence. À noter que, depuis janvier 2022, nous avons renforcé notre alignement sur l'investissement durable en nous appuyant sur notre propre « Outcomes Framework », un ensemble de règles construit par notre équipe ESG, en étroite collaboration avec l'équipe d'investissement.

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Approche bottom-up** : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**Pondération active** : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG «Trend positive» moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG «Trend negative». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

**Catégorie 1** : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

**Catégorie 2** : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

**Catégorie 3** : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Méthodologie S&P Trucost** : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus: [www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf](http://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf). Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO2 / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

### Principaux risques du fonds

**Action** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **Risque de change** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **Gestion discrétionnaire** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés. Le Fonds présente un risque de perte en capital.

### Informations légales importantes

Source: Carmignac au 31/05/22. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI/KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI/KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : <https://www.carmignac.fr/fr/article-page/informations-reglementaires-3862> En Suisse : Le prospectus, le KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

